

Comité syndical du 27 juin 2018

DELIBERATION N° 18-023

Objet : Autorisation au Président à signer le marché relatif à l'achat de « dispositifs de mise en sécurité/sureté de bâtiments, GTB & services numériques » dans le cadre de la Centrale d'Achat Focus Numérique

Le vingt-sept juin deux mille dix-huit à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Acte rendu exécutoire :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France

Est excusé et suppléé :

Publication ou notification :	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
-------------------------------	-------------------	--

Ont donné pouvoir

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à Mme Djida TECHTACH

Sont absents :

Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise

Secrétaire de séance : M. Pierre-Édouard EON

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n° 18-023,

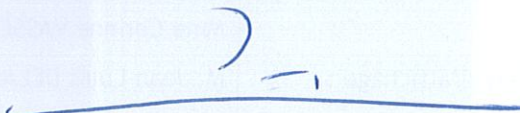
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE le Président à signer, avec la société retenue par la Commission d'Appel d'Offres (CAO), l'accord-cadre mono-attributaire avec bons de commande ayant pour objet le déploiement de dispositifs de mise en sécurité/sureté de bâtiments, GTB & services numériques dans le cadre de la Centrale d'Achat Focus Numérique ;

AUTORISE le Président à prendre toutes mesures utiles à la signature et la notification subséquente de cet accord-cadre ;

DONNE pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Monsieur Pierre-Édouard EON

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

